

JAPON



Voyage de Les voies du sacré : entre temples,
jardins et art contemporain
du lundi 28 septembre au jeudi 15 octobre 2026



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

Votre voyage

Le sacré est partout au Japon. La culture japonaise se caractérise par un fort syncrétisme entre shintoïsme, la croyance d'origine du pays, et bouddhisme, voire christianisme, religions importées. Il fait jouer les traditions religieuses les unes avec les autres.



Le sacré n'est pas au Japon un territoire séparé et autonome, il irradie tous les aspects, les plus domestiques et les plus triviaux de la vie quotidienne.

Le sacré s'insinue dans le moindre des détails de la vie courante japonaise : dans son écriture, son théâtre, ses jardins, mais aussi dans la manière de faire un bouquet ou un paquet, dans sa cuisine, dans son rapport au corps et dans sa relation à l'autre, à savoir la politesse. (Raymond Barthes « Empire des signes »)

Pour vous donner un aperçu aussi complet et varié que possible de la civilisation japonaise, nous avons ainsi procédé à une sélection de visites de jardins, d'ateliers d'artisanat, de temples zen et sanctuaires shinto, de châteaux et de musées. Ainsi vous aurez l'opportunité de découvrir diverses régions du pays, parfois reculées, comme celle du Shimane avec les villes de Matsue et d'Izumo,

où d'une part la rencontre avec des artisans représente certainement des occasions uniques de contact humain. D'autre part, il s'y trouve deux des plus beaux jardins du pays, ceux d'Adachi et de Yuushien.

À Tokyo, vous pourrez admirer l'urbanisme contemporain, les galeries et musées d'art, les temples et sanctuaires, sans oublier les magasins. En effet, au Japon, il y a tant de très jolis objets à acheter : céramique, porcelaine, papier, estampes, habits, couteaux...



Il est prévu une découverte de l'île de Naoshima où sont dispersées dans la nature des œuvres d'art contemporain et pour certaines abritées dans un centre conçu par l'architecte Tadao Ando, la Benesse House.



De plus, vous ferez halte à la ville de Kanazawa, célèbre pour son jardin et ses musées d'art contemporain.

Lors de ce voyage vous logerez dans des hébergements de charme et confortables, parfois des auberges traditionnelles nommées « ryokan ». Ce sont des lieux où l'on profite des sources d'eau chaude et de savoureux repas « kaiseki » : dîner traditionnel japonais qui accorde une importance capitale aux ingrédients de saison et à la présentation des plats avec un subtil équilibre de saveurs, de textures et de couleurs.

VOTRE GUIDE

Arrivée au Pays du Soleil Levant comme étudiante il y a plus de 15 ans, Astrid est la première française à obtenir le diplôme d'Etat de guide-interprète au Japon. Débordante de curiosité, elle aime tout autant partager ses connaissances à ses voyageurs et élèves japonais qu'elle forme à l'année au métier de guide, que se cultiver sans cesse sur divers aspects de la culture japonaise.

Passionnée par son pays d'adoption, elle sera ravie de vous en faire découvrir son histoire et ses traditions, tout comme ses différences culturelles et sociétales.



CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	lundi 28.09.26	Genève - Paris - Tokyo	Vol		
2	mardi 29.09.26	Paris -Tokyo	Vol et Transfert privé	The Blossom Hibiya	-
3	mercredi 30.09.26	Tokyo	Transports en commun	The Blossom Hibiya	BD
4	jeudi 01.10.26	Tokyo	Transports en commun	The Blossom Hibiya	B
5	vendredi 02.10.26	Tokyo - Kanazawa	Shinkansen	Mitsui Garden Kanazawa	B
6	samedi 03.10.26	Kanazawa - Kyoto	Shinkansen	Cross Kyoto	B
7	dimanche 04.10.26	Kyoto	Transports en commun	Cross Kyoto	B
8	lundi 05.10.26	Kyoto	Transports en commun	Cross Kyoto	B
9	mardi 06.10.26	Kyoto : Nara	Transports en commun	Cross Kyoto	B
10	mercredi 07.10.26	Kyoto - Himeji - Uno	Shinkansen & Train local	Uno Hotel	B
11	jeudi 08.10.26	Uno : Naoshima	Ferry & Vélo	Uno Hotel	B
12	vendredi 09.10.26	Uno - Kurashiki - Matsue	Shinkansen	Matsue Excel Tokyu	B
13	samedi 10.10.26	Matsue	Transports en commun	Matsue Excel Tokyu	B
14	dimanche 11.10.26	Matsue - Izumo	Véhicule privé	Keiun	BD

15	lundi 12.10.26	Izumo	Véhicule privé	Keiun	BD
16	mardi 13.10.26	Izumo - Tokyo	Vol	The Blossom Hibiya	B
17	mercredi 14.10.26	Tokyo	Transports en commun	The Blossom Hibiya	B
18	jeudi 15.10.26	Tokyo - Amsterdam - Genève	Vols		B

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner



PLAN DES DÉPLACEMENTS

Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
lundi 28.09.2026	Air France	Eco	Genève	18h15
	AF1343		Paris CDG	19h30
	Air France	Eco	Paris CDG	23h00
mardi 13.10.2026	AF 274		Tokyo Haneda	19h40 #
	Japan Airlines	Eco	Izumo	
Vol à définir	Tokyo Haneda			
jeudi 15.10.26	KLM	Eco	Tokyo Narita	12h15
	KL 862		Amsterdam	19h10
	KLM	Eco	Amsterdam	20h50
	KL1939		Genève	22h15

arrivée le lendemain

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : lundi 28 septembre 2026 Genève - Paris – Tokyo

Départ de Genève en fin d'après-midi avec Air France pour rejoindre Paris. Transit puis vol de correspondance pour Tokyo Haneda. Vous volez sur la compagnie Air France.

Jour 2 : mardi 29 septembre 2026 Paris -Tokyo

Arrivée en fin d'après-midi à l'aéroport de Tokyo Haneda. Formalités d'immigration puis rencontre avec Astrid, votre guide francophone. Transfert privatif pour votre hôtel au cœur de Tokyo. Installation en chambre et première soirée libre.

Après installation à votre hôtel, nous vous proposons un dîner d'accueil dans le restaurant de votre hôtel.

Vous séjournerez à l'hôtel The Blossom Hibiya, idéalement situé dans le quartier animé de Hibiya, à quelques pas des boutiques de luxe de Ginza et du parc Hibiya. Cet établissement moderne marie subtilement le design japonais à des éléments contemporains, créant un cadre élégant et reposant. Depuis les étages supérieurs, les chambres offrent une vue spectaculaire sur la ville, dont certaines avec la majestueuse Tokyo Tower illuminant l'horizon nocturne.



Les chambres vous assurent confort et sérénité après une journée dans la capitale. Leur style japonais moderne se reflète dans l'utilisation de matériaux nobles et d'une décoration minimaliste, pensée pour apaiser l'esprit. Chaque détail est conçu pour que votre séjour soit des plus agréables, depuis les équipements modernes jusqu'à la literie de haute qualité.



Pour parfaire votre expérience, l'hôtel dispose d'un espace de remise en forme pour garder votre énergie, ainsi que d'un restaurant où vous pourrez savourer une cuisine locale inspirée des saveurs de saison, dans une ambiance chic et soignée.

Nuit à l'hôtel The Blossom Hibiya.

Jour 3 : mercredi 30 septembre 2026 Tokyo

Début de vos pérégrinations tokyoïte en compagnie d'Astrid. *Heure de RDV : à confirmer avec Astrid. Le programme est à titre indicatif. Astrid pourra modifier l'ordre et le contenu en fonction de la météo et autres imprévus.*

Cette matinée pourrait débiter par une visite de la mairie de Shinjuku (en fonction de la météo). Depuis le 45^e étage, vous pourrez découvrir d'imprenables vues sur la capitale nippone et, par temps dégagé, sur le mont Fuji.



Vous pourriez continuer en direction du sanctuaire Meiji, haut lieu du culte shintoïste au cœur du parc Yoyogi, aux arbres séculaires. Le sanctuaire Meiji Jingu fut achevé huit ans après la mort de l'empereur Meiji, en 1920, pour faire entrer le monarque au panthéon des divinités shintoïstes.



Vous pourriez poursuivre cette journée par une balade dans le quartier branché d'Harajuku. Ce lieu de rendez-vous de la jeunesse tokyoïte est très animé. Bruyant et coloré, il est aux antipodes du Japon traditionnel !



Continuez par une promenade sur l'avenue Omote Sando, les Champs-Élysées nippons, temple de la haute couture nationale.



Cette avenue, avec ses larges trottoirs abrités par des ormes magnifiquement alignés, est considérée comme les Champs-Élysées tokyoïtes. Vous y admirerez des réalisations architecturales incroyables, parfois fantasmagiques, qui abritent les boutiques du chic international.

Ne manquez pas l'immeuble Prada, haut de six étages, dessiné par les architectes suisses Jacques Herzog et Pierre de Meuron.



En fin de journée, balade dans le quartier Shibuya, épicerie de la culture jeune. Si Shibuya reste avant tout un pôle attractif pour la jeunesse de Tokyo et son carrefour photogénique, le quartier assiste à une grande transformation depuis quelques années.

Les fans d'anime et manga seront ravis de découvrir le magasin Mandarake ainsi que le grand centre commercial Shibuya Parco avec son Pokemon Center et Nintendo Store.



Ne manquez pas la statue du chien Hachiko devenu, dans tout le Japon, le symbole de la fidélité, et qui sert aujourd'hui de point de rendez-vous aux habitants de la ville.



On notera également le parc Miyashita. Le parc d'origine, créé dans les années 1930, a ensuite été repensé pour devenir le premier parc sur les toits de Tokyo dans les années 1960. Aujourd'hui, le parc Miyashita a été repensé comme une installation « multidimensionnelle ». Ce nouveau bâtiment fastueux de trois étages abrite un centre commercial, une variété de restaurants et de cafés. Le rooftop comprend quelques installations sportives mais aussi des espaces verts pour se détendre.



Fin de journée libre et nuit à l'hôtel The Blossom Hibiya.

Nuit à l'hôtel The Blossom Hibiya.

Jour 4 : jeudi 1 octobre 2026 Tokyo

Continuation de votre exploration de la plus grande mégapole du monde. Vous pourriez vous rendre à l'ancien marché aux poissons de Tsukiji. En 2018, le marché de Tsukiji a été déplacé vers une nouvelle installation moderne à Toyosu, mais l'ancien marché demeure un symbole emblématique du commerce alimentaire traditionnel japonais.



Vous pourriez ensuite vous rendre au musée Edo, tout juste rouvert après 4 ans de travaux. Son architecture dans le style métaboliste, qui peut s'apparenter au style brutaliste occidental, est formée d'une structure surélevée sur de grandes colonnes inspirées de constructions archaïques. Cette énorme structure est emblématique dans le quartier et forme une continuité linéaire avec le stade de sumo qui se trouve près de la rivière Sumidagawa.



Les principaux éléments des expositions permanentes sont la réplique grandeur nature du pont en bois de Nihonbashi qui servait traditionnellement de point de départ de toutes les routes du Japon en sortant d'Edo, l'ancien nom de la capitale actuelle. Le théâtre Nakamuraza et des modèles réduits de la ville et des objets et des archives exclusives illustrent la vie dans cette métropole à travers différentes époques.



Vous terminerez vos visites dans le quartier de Odaiba, accessible via la ligne panoramique Yurikamome qui traverse la baie de Tokyo.



Ile artificielle qui offre une vue d'ensemble sur la baie de Tokyo et le Rainbow Bridge, c'est ici que le shogun avait placé des canons pour protéger la ville de la menace du Commodore Perry, en 1853. Profitez de la vue sur le Rainbow Bridge illuminé depuis la Statue de la Liberté.



A 19h00, vous dînerez dans un lieu intimiste devant un spectacle d'arts traditionnels.



Le restaurant Suigian à Tokyo vous invite à vivre une expérience culinaire unique alliant gastronomie et traditions japonaises. Situé dans le quartier de Nihonbashi, ce lieu propose un cadre raffiné où les saveurs des mets japonais s'entremêlent à des spectacles traditionnels. En effet, Suigian met à l'honneur le théâtre Noh, le Kyogen et le Kabuki, permettant aux visiteurs de savourer leurs plats tout en étant plongés dans l'atmosphère envoûtante de ces arts anciens.



La cuisine, inspirée des ingrédients les plus frais et saisonniers, offre une symphonie de saveurs délicatement préparées pour exalter la richesse du terroir japonais.



Nuit à l'hôtel The Blossom Hibiya.

Jour 5 : vendredi 2 octobre 2026 Tokyo - Kanazawa

Pour faciliter vos déplacements, nous vous proposons de faire envoyer vos bagages principaux à votre hôtel de Kyoto. Merci de prévoir un petit bagage avec des affaires pour une nuit.

Ce matin, transfert pour la gare de Tokyo d'où vous prendrez un Shinkansen pour rejoindre la ville de Kanazawa. *Le programme est à titre indicatif. Astrid pourra modifier l'ordre et le contenu en fonction de la météo, de l'affluence et autres imprévus*



Vous pourriez découvrir le splendide Kenroku-en, jardin de promenade par excellence, qui mêle des éléments classiques et modernes, tout en intégrant dans

un même lieu les six perfections des jardins chinois des Song (espaces ouverts, espaces fermés, apports artificiels, substrat authentique, circulation de l'eau et notion de panorama).



Enfin, retour à la tradition dans le quartier préservé d'Higashi Chaya, l'un des trois anciens quartiers des geishas de la ville, avec ses maisons de thé plusieurs fois centenaires, ses lampadaires et façades datant du XIXe siècle. La plus belle des maisons est sans doute la maison Shima. À l'étage, les pièces de réception comportent des scènes représentant les geishas chantant et dansant. On peut aussi voir des instruments de musiques traditionnels, comme les Shamisen, instrument aux trois cordes de soie recouvert de peau de chat ou de chien.



Vous serez les hôtes de l'hôtel Mitsui Garden Hotel Kanazawa, adresse moderne et raffinée située à proximité immédiate des principales attractions de la ville telles que le jardin Kenrokuen, le musée d'art contemporain du XXI^e siècle, ainsi que le marché Omicho.



L'hôtel propose 158 chambres non-fumeur, avec des superficies variant de 21 m² à près de 50 m². Elles sont confortablement équipées et incorporent plusieurs éléments de décoration d'inspiration japonaise.



Servi au restaurant Noukabanjai Mantei, le buffet petit-déjeuner Obanzai, utilise des ingrédients et des assaisonnements locaux et s'inspire des méthodes de

cuisson traditionnelles de Kaga et de Noto. Bien sûr, des fruits de mer pêchés dans la mer du Japon toute proche seront servis, mais vous trouverez également une fantastique sélection de légumes de Kaga et de porc de Noto.

Au 13^e étage, vous trouverez également un bain japonais public, accessible gratuitement et offrant une vue panoramique sur la ville.



Nuit à l'hôtel Mitsui Garden Hotel Kanazawa.

Jour 6 : samedi 3 octobre 2026 Kanazawa - Kyoto

Vous pouvez commencer cette journée par une balade au marché d'Omicho dont les étalages débordent de victuailles fraîchement débarquées ! Ses quelques rues couvertes offrent un surprenant spectacle de couleurs et de formes : poissons luisants, crustacés en tous genres et autres étrangetés maritimes. Le tumulte général participe à l'ambiance pittoresque dans ce marché ayant quelques trois siècles d'âge.



Vous pourriez ensuite continuer par la visite du musée d'Art contemporain du 21^e siècle, ouvert en 2004, au concept futuriste, est sans doute l'un des plus novateurs du monde. Dans un bâtiment de verre d'une étonnante fluidité, dessiné par Sejima Kazuyo, vous ferez l'expérience de l'art contemporain.



Dans l'après-midi, transfert en Shinkansen pour rejoindre l'ancienne capitale nippone : Kyoto.

En fin de journée, ou un autre soir à Kyoto, vous pourrez librement faire un passage par Gion, le quartier des spectacles aux venelles pleines de charme. Avec ses constructions en bois et ses petits artisans, Gion conserve le charme désuet de la vieille ville. Mais ce quartier demeure surtout le palais des geishas. Il n'est pas rare, en flânant dans les petites rues en fin d'après-midi, d'apercevoir une

silhouette fardée de poudre de riz, vêtue du kimono rehaussé d'une obi, se glisser dans une venelle à l'ombre de son ombrelle.



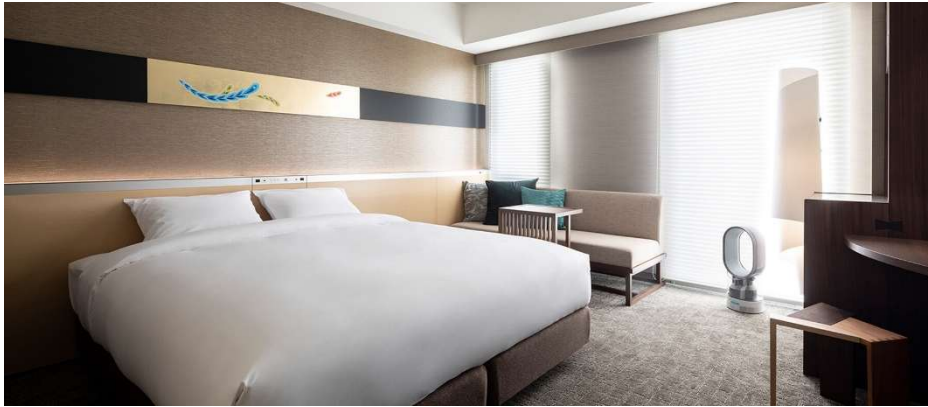
Vous pourriez, si vous le souhaitez, vous rendre au Gion Corner : un lieu où les visiteurs peuvent découvrir plusieurs arts traditionnels japonais en une heure environ dans une présentation condensée, idéale pour une première approche de la culture japonaise. C'est une vitrine culturelle dans le quartier historique de Gion, proposant des spectacles quotidiens. *Pour les personnes intéressées, Astrid pourra vous aider à réserver sur place.*



Vous séjournerez à l'hôtel Cross idéalement situé au cœur des quartiers commerçants et gastronomiques de Kyoto à proximité de la rivière Takase et du quartier de Pontocho.

Inspirées de la culture traditionnelle de Kyoto et des bâtiments en bois, les chambres du Cross Hotel Kyoto sont ornées d'un décor en bois chaleureux et d'un éclairage en papier washi, créant un environnement accueillant et relaxant.

Les chambres sont également assez spacieuses selon les normes japonaises et peuvent aussi accueillir des familles.



La brasserie Kiharu (*fermée le soir*) offre un petit-déjeuner varié de type occidental ou japonais et des menus inspirés des saisons avec des ingrédients locaux.



Nuit à l'hôtel Cross Kyoto.

Jour 7 : dimanche 4 octobre 2026 Kyoto

Le programme de ces journées à Kyoto et Nara est à titre indicatif. Astrid pourra modifier l'ordre et le contenu en fonction de la météo, de l'affluence et autres imprévus. Astrid vous guidera au pavillon d'or, à Fushimi Inari et dans un temple zen, ainsi que d'autres surprises.

A l'ouverture, découvrez un chef d'œuvre de minimalisme au Ryoan-ji, un espace d'une rare perfection composée d'une mer de sable et de 15 rochers-îles, conçu par le peintre Sôami. Un paysage changeant selon le point de vue adopté, où il est impossible d'embrasser plus de 14 rochers.



Vous assisterez à une cérémonie du thé privée. La cérémonie réunit un nombre limité d'invités. À l'origine moyen de relaxation et de méditation, la cérémonie du thé (Chanoyu) est devenue un rituel extrêmement précis exigeant des heures d'apprentissage et de pratique. Les principes du plus célèbre maître de thé, Sen No Rikyû sont enseignés dans des écoles à travers l'archipel. Un esthétisme poussé et la recherche de la simplicité pure ont été à la base des trois principales écoles de Chanoyu : Urasenke, Omotesenke, Mushakôji.



Admirez ensuite le Kinkaku-ji, élégante construction à l'équilibre subtil, dont la beauté parfaite se reflète dans les eaux calmes d'un étang.



Non loin de Kyoto, Arashiyama abonde en sites idylliques. Bien que parfois très fréquenté, l'endroit est assez vaste pour y trouver calme et sérénité, notamment dans l'un des nombreux temples ou jardins en amont de la rivière Oi.



Vous pourrez vous balader autour du pont Togetsukyo qui offre de belles vues sur les collines environnantes. Le nom « Togetsukyo », littéralement « pont qui fait traverser la lune », aurait été choisi, jadis, lorsqu'un empereur se serait émerveillé de voir la lune semblant traverser le pont.



Pour une découverte plus tranquille d'Arashiyama, il est conseillé de marcher vers Saga Toriimoto, un quartier résidentiel moins fréquenté. On y trouve notamment le Gio-Ji, un temple dont l'élément central est son jardin de mousse. Des lanternes de pierre et un petit ruisseau ponctuent ce décor tranquille.



Nuit à l'hôtel Cross Kyoto.

Jour 8 : lundi 5 octobre 2026 **Kyoto : Nara et Fushimi Inari**

Le sanctuaire Fushimi Inari est l'un des sites les plus emblématiques du Japon, célèbre pour ses milliers de torii vermillon qui serpentent à travers la forêt et jusqu'au sommet du mont Inari. Fondé au VIII^e siècle, ce sanctuaire shinto est dédié à Inari, la divinité de la prospérité et des récoltes, souvent associée au riz

et aux affaires commerciales. Les renards, ou "kitsune", qui gardent les lieux, sont considérés comme les messagers de cette divinité et sont omniprésents sous forme de statues.



En parcourant les sentiers, vous aurez l'occasion d'admirer l'harmonie entre la nature et l'architecture traditionnelle. Chaque torii est une donation, gravée du nom de son donateur, ce qui témoigne d'une longue tradition de gratitude et de spiritualité. À mesure que vous vous aventurez sur les sentiers, vous découvrirez des points de vue sur Kyoto, notamment depuis des plateformes situées à mi-chemin.



La visite du sanctuaire Fushimi Inari est une expérience unique qui combine histoire, spiritualité et beauté naturelle. Profitez de l'atmosphère paisible du lieu

et laissez-vous émerveiller par la symétrie impressionnante des toriis, un véritable voyage sensoriel au cœur de la culture japonaise.

Vous continuerez ensuite en direction de Nara, première capitale permanente du Japon. La ville abrite des témoignages irremplaçables d'art sino-coréen et japonais, ainsi que les plus anciens et les plus grands bâtiments de bois du monde.



Vous pourrez ensuite vous rendre au grand temple de Todai ji, érigé au 8^e siècle, qui regroupe plusieurs bâtiments, dont le Daibutsuden, l'une des plus grandes structures en bois du monde conçue pour abriter un bouddha monumental en bronze.



Terminez par une belle promenade dans la forêt, où vous croiserez certainement quelques cerfs shika, pour parvenir au sanctuaire de Kasuga-Taisha. Il est connu pour ses milliers de lanternes en pierre qui jalonnent le sentier et pour celles en bronze suspendues aux avant-toits des bâtiments.



Nuit à l'hôtel Cross Kyoto.

Jour 9 : mardi 6 octobre 2026 Kyoto

Aujourd'hui, découverte du Ginkaku Ji, ou pavillon d'Argent. Construite au XVe siècle, la villa de plaisance de Yoshimasa, 8e Shogun des Ashigaka, devait égaler par une couverture de plaques d'argent la splendeur du Pavillon d'Or de son aïeul, le Shogun Yoshimitsu. Inachevée, l'humble bâtisse de bois gris patinée par le temps, devenue temple zen, renferme un trésor : le jardin de sable et de graviers, conçu par le grand maître Soami, figurant le paradis bouddhique où culmine le centre de l'univers, pour les uns le mont Méru, pour d'autres le mont Fuji.



Empruntez ensuite le Chemin de la Philosophie qui relie le pavillon d'Argent au temple Nanzen Ji. Il longe le Shishigatani, un canal bordé de buissons et de cerisiers, magnifiques au moment de la floraison. Tout au long du parcours, vous croisez nombre de temples et de sanctuaires où s'exprime la foi populaire : le pittoresque sanctuaire du Corbeau, le temple du moine Eikan et sa vénérable statue du Bouddha Amitabha (Amida)...



Visite du temple Nanzenji, l'un des cinq grands temples zen de Kyoto, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Entouré d'un parc parsemé de statues du Bouddha et d'un jardin zen composé de pierres, ce temple édifié au XIIIe siècle, qui servit d'abord de résidence à l'empereur Kameyama, abrite aujourd'hui l'école Rinzaï du bouddhisme zen.



Découvrez ensuite la gastronomie de Kyoto au travers des étals du marché Nishiki. Il s'agit d'une rue commerçante étroite, bordée par plus d'une centaine de boutiques et de restaurants et connue sous le nom de « Cuisine de Kyoto ».



Fin de journée libre pour céder à la tentation du shopping et s'offrir quelques cadeaux, avant de quitter la ville pour rejoindre la province, où le choix sera plus restreint. N'hésitez pas à indiquer à Astrid vos centres d'intérêts : tissus, couteaux, éventails, kimonos, jouets pour enfants. Vous pourrez également flâner dans les rues de Ninenzaka et Sannenzaka qui regorgent de nombreuses boutiques de produits artisanaux, et pour ceux qui le souhaitent visiter le temple (assez touristique) Kiyomizudera et sa vue en hauteur. Comme il ferme un peu plus tard que les autres temples, vous pourrez également vous y rendre un autre soir du séjour.



Nuit à l'hôtel Cross Kyoto.

Jour 10 : mercredi 7 octobre 2026 Kyoto - Himeji - Uno

Pour faciliter vos déplacements, nous vous proposons de faire envoyer vos bagages principaux à votre hôtel de Izumo. Merci de prévoir un petit bagage avec des affaires pour deux nuits.

Ce matin, vous prendrez un shinkansen pour Himeji, célèbre pour son château et ses jardins attenants.

Le jardin Kokoen est un véritable havre de paix, idéalement situé à proximité du célèbre château de Himeji.



Ce jardin paysager, construit sur le site des anciennes résidences de samouraïs, vous invite à découvrir différents styles de jardins japonais classiques, chacun avec sa propre atmosphère. Vous pourrez explorer neuf petits jardins distincts, parmi lesquels un jardin de thé traditionnel, un jardin de bambous, ainsi qu'un jardin de pins et de fleurs saisonnières.

En flânant à travers les allées, vous serez enchanté par les plans d'eau bordés d'érables et de cerisiers, ainsi que par les bassins abritant des carpes koi colorées. Le paysage change avec les saisons, offrant des vues spectaculaires, particulièrement au printemps avec les cerisiers en fleurs, ou en automne lorsque les érables s'embrasent de teintes rouges et orangées. Ce cadre paisible offre également des vues magnifiques sur le château de Himeji, ajoutant une dimension historique à cette balade.



Découvrez ensuite l'un des joyaux architecturaux du Japon avec le château de Himeji. Ce magnifique édifice est un exemple parfait de l'architecture des châteaux japonais du début du XVIIe siècle. Également connu sous le nom de "Shirasagi-jō" ou "Château du Héron Blanc" en raison de sa couleur éclatante et de sa structure gracieuse rappelant un héron en vol, ce château est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1993.



Profitez d'une promenade à travers le vaste parc du château, d'où vous pourrez admirer les remparts imposants et les tours de garde stratégiquement placées.

Vous rejoindrez Uno dans l'après-midi en train.

Située au sud du département d'Okayama, la petite ville de Uno, dans la municipalité de Tamano, est un port tranquille bordé par la mer intérieure de Seto. Anciennement port industriel, Uno a su évoluer tout en conservant une atmosphère authentique, avec ses petites rues calmes, ses cafés installés dans d'anciens entrepôts rénovés, et quelques galeries qui témoignent de l'effervescence artistique de la région. La gare d'Uno, dernier arrêt de la ligne ferroviaire, donne directement sur le port, ce qui facilite les connexions avec les îles voisines.



Uno est surtout connue comme porte d'entrée vers les îles de Naoshima, Teshima et Inujima, célèbres pour leurs musées d'art contemporain, leurs installations en plein air et leur architecture audacieuse. C'est ici que l'on embarque à bord des ferries en direction de ces îles, devenues des incontournables pour les amateurs d'art et de paysages maritimes. Le port lui-même a été influencé par ce dynamisme artistique, avec quelques œuvres disséminées autour de la gare et le long du front de mer.



Avant ou après une excursion vers les îles, profitez d'un moment de détente à Uno pour flâner en bord de mer, découvrir un café local ou simplement apprécier la vue sur les ferries qui vont et viennent au rythme tranquille de la mer intérieure. Uno offre une transition agréable entre le continent et l'univers singulier des îles artistiques de Setouchi.



Au bord de la mer intérieure de Seto, le Setouchi Onsen offre des bains thermaux aux températures variées, dont certains en extérieur avec vue sur le paysage. Ce rituel japonais apaise le corps et l'esprit, idéal après votre visite des îles musées. Massages shiatsu et enveloppements aux herbes locales complètent l'expérience bien-être dans un cadre serein.



Le Setouchi Onsen se distingue par son architecture traditionnelle entièrement en bois. Ses couloirs ouverts, bordés de fines cloisons en papier washi, invitent à la déambulation dans une atmosphère sereine, rythmée par le doux craquement du parquet sous les pas.



Après ce moment de relaxation, le restaurant de l'onsen met à l'honneur les saveurs de la région. Fruits de mer frais, légumes de saison et plats typiques sont préparés avec soin, offrant une cuisine simple et savoureuse qui prolonge le

plaisir du séjour. Pour les amateurs, ne manquez pas de déguster leurs huîtres de la mer intérieure du Japon.



Vous logerez au Uno Hotel situé à proximité du port, base idéale pour visiter les îles-musées. On retrouve, dans les chambres, des notes de bleu denim profond, en hommage aux jeans qui sont fabriqués dans la région.



A côté de l'hôtel, les voyageurs peuvent profiter d'une source chaude offrant un panorama sur la Mer Intérieure.

Nuit au Uno hotel.

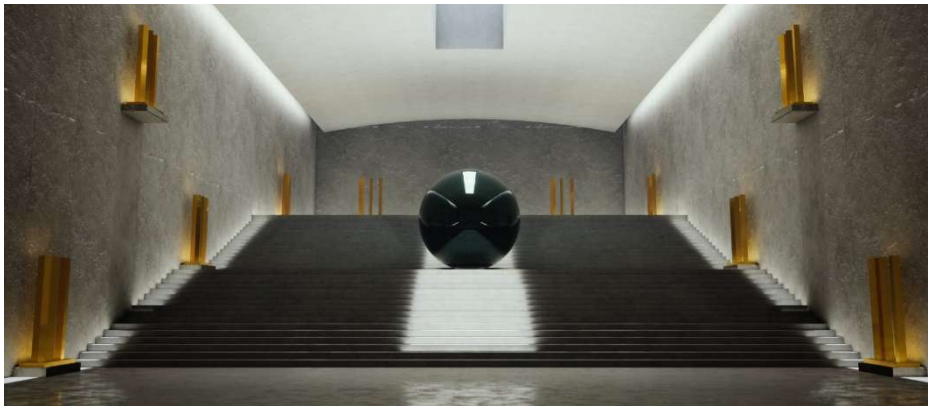
Jour 11 : jeudi 8 octobre 2026 Uno : Naoshima

Ce matin, ferry pour rejoindre l'île musée de Naoshima. C'est à vélo électrique que vous visiterez l'île. *En cas de mauvais temps, visite à pied et en transport en commun.*

Sur l'île de Naoshima, vous vivrez une immersion totale dans un monde où la nature et l'art contemporain cohabitent en parfaite harmonie. Depuis l'inauguration de la Benesse House en 1989, cette île de la mer de Seto est devenue un sanctuaire artistique qui attire les passionnés d'art du monde entier. Ici, la contemplation des œuvres s'apparente à une méditation, où chaque rencontre artistique vous invite à une réflexion calme et enrichissante.



Votre exploration peut débiter par le Chichu Art Museum, une merveille architecturale conçue par Tadao Ando. Ce musée, enfoui dans la colline, crée un espace unique où la lumière naturelle sublime les œuvres. Vous y découvrirez les célèbres Nymphéas de Monet, ainsi que les installations de Walter de Maria et les jeux de lumière de James Turrell.



En poursuivant votre parcours, faites une halte au musée extérieur de Lee Ufan, un autre chef-d'œuvre de Tadao Ando, conçu comme un sanctuaire semi-enterré. Ce musée met en valeur les créations minimalistes de Lee Ufan, où pierre, acier et gravier sont disposés avec une simplicité contemplative. Vous marcherez lentement, presque en procession, à travers des espaces épurés qui dialoguent avec la nature environnante, créant un équilibre parfait entre l'art et le paysage.



Poursuivez ensuite vers la Valley Gallery, où vous attend l'œuvre emblématique « Narcissus Garden » de Yayoi Kusama. Dans cet espace baigné de lumière naturelle, les sphères réfléchissantes de Kusama créent des jeux de reflets captivants, invitant à une contemplation introspective. Ce lieu, tout en béton angulaire, met en valeur l'installation de manière saisissante.



La Benesse House est bien plus qu'un musée. Conçue elle aussi par l'architecte Tadao Ando, cette structure est à la fois un espace d'exposition et un hôtel, offrant aux visiteurs la chance de dormir au milieu des œuvres d'art.



Le bâtiment, composé de plusieurs structures harmonieuses surplombant la mer, invite à la contemplation.

Enfin, ne manquez pas les œuvres en plein air disséminées sur l'île. La célèbre citrouille jaune à pois de Kusama, installée au bord de l'eau, est devenue une icône de Naoshima, offrant un contraste joyeux avec la mer et le ciel.

Nuit au Uno Hotel.

Jour 12 : vendredi 9 octobre 2026 Uno - Kurashiki - Matsue

Attention, merci de ne pas porter de parfums aujourd'hui car vous visiterez une brasserie de saké.

Vous partirez en véhicule privé en direction de Kurashiki. Arrivée peu avant 10h.

Kurashiki est une charmante petite ville qui a su préserver son patrimoine, épargnée par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Sa vieille ville offre une véritable plongée dans le Japon d'autrefois, avec ses ruelles étroites bordées d'anciennes maisons de bois, ses canaux jalonnés de gracieux saules et ses entrepôts de riz du 17^e siècle qui côtoient les premières usines de l'ère Meiji.



Ici, les demeures des anciens samouraïs se mêlent aux résidences opulentes des marchands qui prospéraient autrefois grâce au commerce du riz et du sucre. Kurashiki était en effet l'une des principales villes exportatrices avant de devenir un centre florissant de l'industrie textile.

Vous ferez une petite balade autour du canal, puis Astrid vous laissera un temps pour flâner à votre guise dans les ruelles environnantes. Vous pourrez déjeuner à Kurashiki, ou directement dans le train, en achetant votre ekiben à la gare avant votre départ



Vous descendrez à l'hôtel Matsue Excel Tokyu, idéalement situé à deux pas de la gare.



Ses chambres sont décorées avec simplicité et offrent tout le confort nécessaire.

Nuit à l'hôtel Matsue Excel Hotel Tokyu.

Jour 13 : samedi 10 octobre 2026 Matsue

A 09h30 ce matin, transfert pour rejoindre le musée Adachi. Pour les amateurs, le musée d'art Adachi expose des toiles de peintres japonais influencés par la peinture occidentale et quelques beaux objets d'art japonais.



Mais le principal but de la visite se trouve être un somptueux jardin qui a été élu le plus beau du Japon douze années consécutives par le journal américain Sukiya living : the journal of Japanese gardening. Singularité des lieux, il est interdit d'y poser le pied... on se contente donc d'observer cet espace vert et minéral derrière des baies vitrées ou des barrières.



Retour en début d'après-midi. Vous partirez à la découverte de Matsue où de nombreux sites peuvent être vus au fil d'une croisière originale sur la rivière qui entoure les douves du château à bord d'une "gondole" traditionnelle japonaise.

Son château tout d'abord, le symbole de la ville datant du 17e siècle. Il s'agit plutôt d'une forteresse défensive mais comme presque toutes les forteresses à l'époque d'Edo, il sert plus à montrer la richesse des daimyos que d'avoir une

quelconque fonction en tant que château fort. Il est quand même intéressant de noter qu'il est construit sur une colline, ce qui ne se faisait pas à la période d'Edo. Depuis le sommet de son donjon de cinq niveaux, on profite d'une très magnifique vue panoramique sur la ville de Matsue et le lac Shinji.



La rue Shiomi Nawate est particulièrement séduisante. Sur environ un demi-kilomètre, on y retrouve d'anciennes résidences japonaises traditionnelles ayant pour décor d'énormes pins centenaires.



Nuit à hôtel Tokyu Excel Matsue.

Jour 14 : dimanche 11 octobre 2026 Matsue - Izumo

Le matin, libération de votre chambre et transfert privé pour rejoindre l'île volcanique de Daikonshima. Cette petite terre sans relief est un important producteur de pivoinés arbustives et de ginseng.



Vous y découvrirez le magnifique jardin traditionnel de Yuushien. D'une élégante conception, il se fond dans un paysage de montagnes et d'eau. Au fil de la balade, vous cheminerez sur des chemins pavés, admirerez des lanternes de pierre, des cascades et des arbres de toutes sortes. Chaque nouvelle saison y voit s'épanouir des fleurs de toute beauté. La star du jardin reste néanmoins la pivoine, qui y est visible toute l'année, même en hiver.



Plaisir des yeux... et plaisir du palais : Yuushien abrite trois restaurants ainsi qu'un excellent salon de thé avec vue sur le jardin et proposant du café au ginseng. A midi, vous aurez l'occasion de déjeuner dans un salon privatisé pour vous, dans un pavillon du parc.

Vous continuerez ensuite en direction du temple Ichibata-ji. Sur place, vous pourrez faire l'expérience de la méditation zazen en compagnie du prêtre anglophone Iizuka Daiko. Isolé au milieu d'une abondante nature avec vue sur le lac Shinji, le temple et son atmosphère sereine invite à la méditation.



Assis en tailleur dans l'une des annexes du temple, à même le tatami, vous pourrez peu à peu parvenir à un état méditatif que seuls viendront perturber le doux gazouillis des oiseaux ou le murmure du vent dans les feuillages. Et si l'attention devait se relâcher, un coup de kyosaku sur l'épaule viendra vous rappeler à votre pleine conscience !



Transfert ensuite pour votre auberge traditionnelle à Izumo.

Une des adresses les plus exclusives des environs de Izumo, Inishie No Yado Kaiun offre une expérience de séjour unique, dans le cadre d'un ryokan à la fois moderne et authentique.



Les chambres de tailles et décorations diverses, offrent de belles superficies et sont pour certaines dotées d'un onsen privatif. On y retrouve des touches typiquement japonaises auxquelles a été ajouté un confort plus contemporain.



Avec ses onsens intérieurs et extérieurs réservés aux hôtes de l'établissement, le ryokan offre un véritable plus dans le confort et les services à disposition des hôtes qui au retour de leurs visites dans le centre d'Izumo pourront profiter d'un moment de détente.



Le restaurant de l'établissement propose quant à lui une magnifique sélection de cuisine kaiseiki inspirée par les produits locaux.



Dîner et nuit au ryokan Inishie No Yado Keiun.

Jour 15 : lundi 12 octobre 2026 Izumo

Ce matin, vous effectuerez une visite matinale au sanctuaire d'Izumo pour éviter les foules. *(A confirmer avec Astrid la veille)*

Izumo est un lieu très important pour les Japonais. En effet, c'est ici que l'on trouve le premier sanctuaire du pays – celui d'Izumo-Taisha, dédié au dieu shinto Ôkuninshi-no-Mikoto, créateur et protecteur de la médecine, de la sériculture et de l'agriculture.



Trésor national, c'est aussi le sanctuaire le plus haut du Japon. Les superlatifs ne s'arrêtent pas là, puisqu'on peut y observer la plus grande *shimenawa*, une sorte

de corde sacrée faite de paille de riz. Son poids avoisinerait les 4.4 tonnes environ.



D'après les études effectuées par les spécialistes, le grand sanctuaire aurait atteint jadis une hauteur de 48m. La majorité des structures actuelles datent de 1668, mais le grand sanctuaire remonterait quant à lui à 1744. D'apparence imposante, il suit les premiers styles connus d'architecture japonaise.



A l'est et à l'ouest de l'enceinte, on remarque deux grands bâtiments rectangulaires. On dit que c'est ici que les dieux du shintoïsme se réuniraient une fois par an durant le mois d'octobre du calendrier lunaire. Ainsi, octobre est considéré comme le mois sans dieu dans tout le Japon, sauf pour la province d'Izumo !

On y accède en suivant une allée bordée de magnifiques pins.

Pour ceux qui souhaitent s'éloigner un peu de la foule du sanctuaire, un petit passage à l'est du temple permettra de rejoindre le petit sanctuaire de Kitajima avec son jardin et sa petite cascade, havre de paix à la belle végétation.



Comme dans tout le Japon, l'artisanat fait partie intégrante de la culture locale et la région d'Izumo ne déroge pas à la règle avec de nombreux ateliers où se perpétuent des gestes et un savoir-faire ancestral.

A 13h, vous visiterez la boutique Iwaiya Musubi, spécialisée dans les tissus. Ce sera l'occasion d'en découvrir plus sur les furoshiki et tenugui japonais.



Après le déjeuner, continuation de votre découverte de la ville avec l'atelier Okaya. Départ à 14h en véhicule privé de la rue Shinmon.

Autre spécialité de la région d'Izumo, le plaqueminier (arbre à kakis) dont on utilise le bois aux subtiles nervures pour la réalisation d'objets raffinés en ébénisterie.



Le plaqueminier noir voit parfois l'intérieur de son bois se marbrer de noir. Ce phénomène est tellement rare qu'il n'y en aurait qu'un sur 10'000. Vous trouverez une boutique proposant ces précieux articles.

Vous découvrirez ensuite la technique et le charme traditionnels de la teinture indigo qui vivent encore sur le cours de la rivière Takase. Cet atelier, datant de 1887, utilise pour ses teintures indigo une technique de dessin à main levée appelée « tsutsugaki ».



Dans la région d'Izumo, il était coutume depuis l'époque d'Edo que les mariées aient dans leur trousseau un carré de tissu « furoshiki » en teinture indigo et décoré à la technique « tsutsugaki », les quatre coins étaient ornés de symboles porte-bonheur (grue, tortue, pin, bambou, prunier) et le centre du tissu arborait le blason de la famille.



Nuit au Ryokan Keiun.

Jour 16 : mardi 13 octobre 2026 Izumo - Tokyo

Vous rejoindrez le sanctuaire shinto d'Hinomisaki aux piliers vermillon et le phare en pierre éponyme tout proche, le plus haut du Japon.



Une petite balade le long de la côte s'en suivra pour profiter des paysages du littoral et observer de loin une île devenue refuge de nombreux oiseaux (accès sur l'île interdit).



Continuation ensuite vers la bourgade de Momen Kaïdo qui offre une échappée pleine de charme dans le passé avec ses belles demeures traditionnelles datant de l'ère Edo et qui longeait la route du coton.



Brasseurs de saké, producteurs de sauce soja et confiseurs font vivre encore de nos jours ces ruelles aux devantures historiques. Parmi les maisons les mieux conservées, on notera la demeure Ishibashi ainsi que la confiserie Kurumaya qui continue à produire de délicieux bonbons au gingembre depuis 300 ans.



Vous déjeunerez dans un petit restaurant local.

Transfert ensuite pour l'aéroport d'où vous décollerez en direction de Tokyo. A l'arrivée, transfert privé pour rejoindre votre hôtel au centre-ville.

Nuit à l'hôtel The Blossom Hibiya.

Jour 17 : mercredi 14 octobre 2026 **Tokyo**

Dernière journée à Tokyo. Nous vous proposons une journée libre pour effectuer vos dernières emplettes et découvrir d'autres quartiers de Tokyo. Astrid sera à votre disposition pour vous donner tous les conseils nécessaires.

Nuit à l'hôtel The Blossom Hibiya.

Jour 18 : jeudi 15 octobre 2026 **Tokyo - Amsterdam - Genève**

Dans la matinée, transfert privé pour rejoindre l'aéroport de Tokyo Narita. Vous décollerez en direction d'Amsterdam sur la compagnie KLM. Transit puis vol de correspondance pour Genève. Arrivée sur les bords du Léman dans la nuit.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne	CHF 9'900.-
Supplément single	CHF 1800.-
Supplément classe premium / affaires :	nous consulter

Sur la base de 6 personnes sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève-Paris-Tokyo et Izumo-Tokyo-Amsterdam-Genève sur compagnie Air France / KLM et Japan Airlines (vol interne) en classe économique, taxes incluses
- Accueil à l'arrivée par votre guide et transfert en taxi aéroport/hôtel Tokyo
- L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaires en chambre twin à 2 lits ou single :
 - - Tokyo: The Blossom Hibiya (Chambre supérieure)
 - - Kanazawa: Mitsui Garden (Chambre supérieure)
 - - Kyoto: Cross Hotel (Chambre standard)
 - - Naoshima: Uno Hotel (Chambre standard)
 - - Matsue: Matsue Excel Tokyu (Chambre supérieure)
 - - Izumo: Ryokan Keiun (Chambre deluxe)
- Les repas tels que mentionnés
(B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Les services d'une guide culturelle francophone durant tout le voyage
- Les transports suivants :
 - Les trajets en taxi
 - Les trajets en transports en commun
 - Les trajets (trains, véhicules privés, ferry) mentionnés au programme
- Les droits d'entrées sur site pendant les moments guidés
- Une documentation de voyage
- Les envois de bagages mentionnés au programme (1 bagage par envoi par personne)

Non compris

- Les boissons
- Les repas non mentionnés dans le tableau jour par jour
- Les droits d'entrées sur sites durant votre temps libre
- Les changements de programme indépendants de notre volonté
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation / assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit
- Les frais liés à des changements indépendants de notre volonté

PARTEZ BIEN ASSURES !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une **assurance voyage annulation-assistance**
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une **assurance maladie complémentaire**

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat

et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.healthytravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage

- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des

justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours

après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles

s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

«Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV se conforme à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD et à l'Ordonnance sur la protection des données de l'UE (ODSGD). Par la présente déclaration de protection des données, nous vous informons sur le traitement de vos données personnelles par nos soins ainsi que sur les droits dont vous disposez en cas de médiation ou d'organisation d'une prestation de voyage. En concluant un contrat avec Au Tigre Vanillé ou en acceptant la déclaration de protection des données, vous acceptez l'utilisation des données.

1. TRAITEMENT DES DONNÉES

1.1 Quelles données utilisons-nous ?

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte de CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts de CDV.

Dans la mesure où cela est nécessaire, nous sommes amenés à traiter les données suivantes :

- Données d'identification personnelle de tous les voyageurs et données passeport : nom, prénom, date de naissance, sexe, lieu de naissance, taille, etc
- Données de communication : adresse(s) physique(s), adresse(s) électronique(s), numéro(s) de téléphone.
- Données financières : numéro IBAN, numéro de carte de crédit.
- Données du voyage : date du voyage, durée du voyage, destination, itinéraire, prix du voyage, compagnie aériennes utilisées, données de l'hôtel, type de chambre, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, relation avec les personnes participant au même voyage que vous.
- Préférences : vos préférences concernant les choix à faire lors d'un voyage, vos feed-backs suite aux voyages organisés.
- Données spéciales dignes de protection : Il peut aussi arriver que CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection» comme la religion, des données médicales et d'état de santé. Par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si

nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

- Données dans le cadre de réclamations et de cas de crise.
- Données de comportement digital : sur notre site web (adresse IP, date et heure d'accès, durée du séjour, pages ouvertes.), sur nos réseaux sociaux (identifiants, intérêts, activités, préférences de voyage.), réaction à nos newsletters (ouverture, clics, données relatives au terminal utilisé...).

1.2 Par quel canal d'information recevons-nous ces données ?

Nous traitons les données que nous recevons directement dans le cadre de notre relation avec vous, ou indirectement si elles sont fournies par vos compagnons de voyages, et toujours sur la base de votre consentement.

Nous recevons les données directement de votre part, par exemple lors d'échanges par email, par téléphone, en présentiel dans nos locaux ou dans les lieux de représentations comme un salon, par nos formulaires en ligne, par notre site internet, par nos médias sociaux, par l'envoi de nos newsletters.

Plus particulièrement nous recueillons des données personnelles dans les cadres suivants :

1.2.1 Lors d'une prise de contact

Nous traitons les données personnelles lorsque vous entrez en contact avec nous ou vice versa, par exemple par email, par courrier, par téléphone, par notre formulaire de prise de contact en ligne, ou physiquement dans nos locaux ou lors d'événements. En règle générale, nous enregistrons les informations telles que le nom et les coordonnées de contact ainsi que le contenu (comme les envies de voyages) et la date du contact. Nous utilisons ces données pour vous fournir des informations, pour traiter votre demande et pour communiquer avec vous, ainsi que pour l'assurance qualité et la formation. Nous transmettons également les communications au sein de notre groupe Les Tigres Sa, par exemple si votre demande concerne une autre entreprise.

1.2.2 Lors de l'élaboration et la réservation d'un voyage

Dans le cadre de la réservation d'un voyage, nous pouvons être amenés à traiter toutes données indiquées au point 1.1. Nous recevons ces données directement de votre part, par exemple lors

d'échanges par email, par téléphone, en présentiel avec l'un de nos créateurs de voyages, et par nos formulaires en ligne (prise de RDV en ligne, bulletin d'inscription).

1.2.3 Lorsque vous naviguez sur notre site internet ou nos réseaux sociaux

Dans ce cadre nous traitons vos données de comportement de navigation sur nos sites Internet et nos réseaux sociaux (durée, clics, pages/post consultés...), informations sur les publicités cliquées, sur votre manière d'accéder à nos services numériques, y compris le système d'exploitation, l'adresse IP, les identifiants en ligne et les détails du navigateur; ainsi que vos préférences sociales, vos intérêts et vos activités.

1.2.4 Lorsque vous nous transmettez les données personnelles concernant d'autres personnes

Nous utilisons les informations personnelles que vous nous fournissez sur les autres personnes intéressées ou inscrites au voyage. En soumettant des données personnelles d'autres personnes, vous devez vous assurer qu'elles y consentent et que vous êtes autorisé à les communiquer. Vous devez veiller à ce que ces personnes sachent comment leurs données personnelles sont traitées par nos soins et quels sont leurs droits.

1.2.5 Lors d'une candidature pour un poste de travail

Nous traitons également les données personnelles lorsque vous nous soumettez votre candidature, pour vérifier votre aptitude au poste en question, vous proposer un éventuel emploi et, si nécessaire, pour la préparation et la conclusion d'un contrat. Pour ce faire, nous avons généralement besoin des informations et documents habituels et de ceux mentionnés dans une annonce d'emploi, par exemple: candidature, état civil, enfants, statut de résidence, CV, connaissances et compétences, intérêts, références, qualifications, certificats, etc. Cela peut également inclure des données personnelles particulièrement sensibles, par exemple des données sur la santé.

1.3 Dans quel but utilisons-nous ces données ?

1.3.1 Pour fournir les produits et services que vous nous demandez

Nous avons besoin de traiter vos informations personnelles afin de fournir les produits et services que vous nous demandez. Dans le cadre de l'organisation de votre voyage, cela comprend notamment l'élaboration d'une offre de voyage personnalisée, la réservation des prestations confirmées, la gestion de votre réservation, la réception de votre feedback sur le voyage, la gestion d'éventuelles réclamations et l'exécution de tout autre prestation en lien avec nos contrats.

1.3.2 Pour gérer et améliorer nos services et nos opérations quotidiennes

Dans le souhait de fournir un service de qualité et de ne pas redemander les mêmes informations lors de chaque voyage, nous conservons les données permettant d'organiser votre prochain voyage de la manière la plus personnalisée et la plus efficace possible.

Nous utilisons également les informations personnelles pour gérer et améliorer nos produits & services.

1.3.3 Pour interagir avec vous à des fins de marketing direct

Nous traitons les données personnelles, surtout votre nom et votre adresse courriel, afin d'envoyer des informations relatives à des idées de voyages, à des événements auxquels nous participons ou que nous organisons, à des invitations et tout autre email de type publicitaire que nous pensons intéressant pour vous. Dans le cas des newsletters par email, nous traitons également des informations relatives à votre utilisation (ouverture, liens cliqués) afin de mieux adapter nos communiqués. Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages promotionnels de notre part, veuillez nous contacter à info@vanillatiger.ch. Vous trouverez également un lien dans chacune de nos newsletters pour vous désabonner.

Dans le cas d'une invitation à un événement ou un concours que nous organisons, nous avons besoin de traiter vos données personnelles en cas de participation de votre part.

Nous ne vendons pas vos données personnelles à des tiers, ni ne partageons vos données personnelles avec des tiers à des fins de marketing sans votre consentement explicite.

1.3.4 Pour répondre à des dispositions légales

Nous sommes soumis à diverses obligations légales et exigences réglementaires (par exemple, droit des voyages, législation fiscale). A ces fins, vos données seront traitées par nous ou par des tiers autorisés.

1.4 Où sont stockées ces données ?

Nous savons combien il est important de protéger et de gérer vos informations personnelles. Notre société protégera vos données au mieux de nos connaissances et de nos croyances. Nous prenons des mesures de sécurité appropriées pour protéger vos informations personnelles contre la perte accidentelle et contre l'accès, l'utilisation, la modification ou la divulgation non autorisés.

Ces données sont stockées :

- Sur des ordinateurs
- Sur des services de stockage Cloud

- Sur des applications fournies par des sous-traitants (ERP, CRM, Tripbuilder, application de voyages, analyse web, cartographie..)
- Sur des services d'hébergements (sites internet, emails..).
- Sur des plateformes de services financiers
- Dans nos agences, en version papier
- Sur tout autre lieu nécessaire à la bonne exécution de nos services

1.5 Qui reçoit ces données ?

Vos données personnelles ne sont transmises que dans le respect des dispositions de la LPD et uniquement si un motif justificatif le permet. Vos données ne sont transmises qu'aux services qui en ont besoin pour remplir nos obligations contractuelles et légales ou pour accomplir leurs tâches respectives, par exemple :

- Les collaborateurs de notre agence, tenus à la confidentialité et faire preuve de diligence dans le traitement de ces données.
- Des prestataires de services et tiers, notamment :
 - Prestataires sur lieux de destination du voyage (par ex. agence locale, guide, hôtel, service de transfert et éventuellement d'excursion)
 - Prestataire de transport (compagnie aérienne, éventuellement ferroviaire)
 - Assureur
 - Les organismes publics (autorités fiscales, ambassades du pays de destination) en cas d'obligation légale ou administrative (par exemple, obligations de conservation, obtention de VISA, obtention des conditions d'entrée)
 - Autres organismes et prestataires de services nécessaires à la bonne exécution de nos contrats et relations commerciales.
 - Prestataires de services financiers et de paiements
- Des sous-traitants auxquels nous souhaitons faire appel pour leurs services, notamment :
 - Prestataires de services informatiques : envoi de newsletter, stockage sur le cloud, hébergement de nos emails, hébergement de nos sites internet, applications, ERP, CRM, application de voyage, TripBuilder,
 - Service de cartographie de Google Maps
 - Prestataire de services marketing et d'analyse de données type Google Analytics.

- Fournisseurs de réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram.

1.6 Ces données sont-elles transférées à l'étranger ?

Vos données peuvent être transmises à des sous-traitants, dans le respect des dispositions légales de protection des données, si nous avons besoin de faire appel à leur service (notamment pour les services informatiques). Ces sous-traitants traitent ces informations pour le compte de CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger.

Grâce au choix de responsables du traitement des données et les accords contractuels appropriés (notamment les clauses contractuelles standard approuvées par la Commission européenne), nous veillons à ce que la protection des données soit également assurée par des tiers pendant toute la durée de leur traitement.

Par ailleurs, pour la bonne exécution de nos services, notamment l'organisation de votre voyage, nous sommes amenés à transmettre vos données personnelles également à des prestataires de services, notamment société de transports, agences locales, hôtels, guides, prestataires d'activités, etc. Dans ces cas, le destinataire des données est responsable de la protection de celles-ci.

A noter que ces derniers se trouvent dans le monde entier, et notamment dans des pays qui ont des réglementations sur la protection des données beaucoup plus légères qu'en Suisse, voire inexistante.

Enfin, sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites « Passenger Name Record (PNR) » à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

1.7 Combien de temps mes données personnelles sont-elles conservées ?

Notre société conserve les données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour les finalités pour lesquelles elles sont traitées.

demandé de vous connecter au réseau des médias sociaux.

A partir de là, vous serez sur le site web du réseau de médias sociaux respectif.

3. Vos droits

Vous pouvez vous opposer à tout moment au traitement de vos données, en particulier dans le cadre de la publicité directe.

Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

2. UTILISATION DE COOKIES, PLUGIN ET LIEN AVEC LES RESEAUX SOCIAUX

Lorsque vous visitez notre site Web, des informations sous forme de cookies peuvent être stockées sur votre ordinateur afin, par exemple, de reconnaître les préférences des visiteurs et de concevoir le site Web en conséquence. Cela nous aide, par exemple, à faciliter la navigation et à atteindre un haut degré de convivialité.

Les cookies sont des fichiers texte qui sont stockés sur le disque dur de l'utilisateur lorsqu'il visite un site Web. Ils sont sans danger pour votre ordinateur et ne peuvent pas être consultés par des tiers. Ils permettent de stocker des informations pendant un certain temps et d'identifier l'ordinateur de l'utilisateur.

Vous pouvez vous opposer à tout moment à la collecte et au stockage de vos données via ce service. Si vous voulez éviter l'activation des cookies, désactivez-les dans votre navigateur. Veuillez noter toutefois que la désactivation des cookies peut restreindre l'utilisation du site Web et des services offerts.

Sur notre site Web, nous utilisons les outils et applications suivantes :

- Google Analytics (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour analyse de votre utilisation de ce site Web
- Google AdSense (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour l'intégration d'annonces publicitaires.
- Google Maps (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA), pour le service de cartographie

Pour plus d'informations, voir la déclaration de confidentialité de Google.

Sur notre site Web, vous trouverez des liens vers des réseaux de médias sociaux tels que Facebook, et Instagram. Il ne s'agit pas de plug-ins fournis par le fournisseur, qui transmettent des données au fournisseur lorsque la page est chargée sans que l'utilisateur n'ait aucune influence.

Derrière les boutons vers les réseaux de médias sociaux, il n'y a qu'un lien vers le réseau de médias sociaux, y compris le transfert du site Web à partager. Aucune donnée d'utilisateur n'est transmise du site Web au réseau de médias sociaux.

Si vous êtes déjà connecté au service de médias sociaux concerné au moment où vous cliquez sur le bouton, la boîte de dialogue de partage le détectera afin que vous puissiez partager le contenu directement. Si ce n'est pas le cas, il vous sera

4. INFORMATION

CDV a désigné un responsable de la protection des données (DPO) chargé de surveiller la conformité au RGPD et de traiter les questions relatives à la protection des données. Par ailleurs, nous fournissons une formation régulière à nos employés concernant les questions de protection des données et leur rôle dans la conformité au RGPD.

Si vous souhaitez connaître les données personnelles que nous détenons à votre sujet, veuillez

nous contacter par e-mail à dpo@vanillatiger.ch ou bien nous écrire à l'adresse : Au Tigre Vanillé, Rue de Rive 8, 1204 Genève.

La présente rédaction a été achevée en août 2023.

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève